

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Midi-Pyrénées en matière de développement des énergies renouvelables. Outre les chiffres clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région.

Hubert Ferry-Wilczek
Directeur de la DREAL Midi-Pyrénées

L'ÉOLIEN EN MIDI-PYRÉNÉES

Au deuxième trimestre 2014, la puissance éolienne raccordée au réseau électrique en Midi-Pyrénées se maintient à 403 MW (mégawatt, soit mille kilowatts kW). Midi-Pyrénées conserve sa 9^e place au niveau national et représente 4,7 % de la puissance éolienne raccordée en France (8592 MW).

Au niveau régional au 30 juin 2014, le département de l'Aveyron reste le premier producteur éolien avec une puissance de 193 MW (soit 47,8% de la puissance régionale), devant le département du Tarn avec 179 MW (soit 44,5%) puis celui de Haute-Garonne avec 31 MW (soit 7,7%).

Puissance éolienne en Midi-Pyrénées

	SRCAE Objectifs indicatifs	En service (1) Au 30/06/2014	Autorisé (2)(3) Au 30/06/2014	En instruction (2) Au 30/06/2014
Ariège	115 MW			40 MW
Aveyron	570 MW	193 MW	260 MW	21 MW
Haute-Garonne	79 MW	31 MW	19 MW	
Gers	15 MW			
Lot	30 MW		6 MW	13 MW
Hautes-Pyrénées	45 MW			
Tarn	696 MW	179 MW	96 MW	21 MW
Tarn-et-Garonne	15 MW			3 MW
TOTAL	1 565 MW	403 MW	381 MW	96 MW

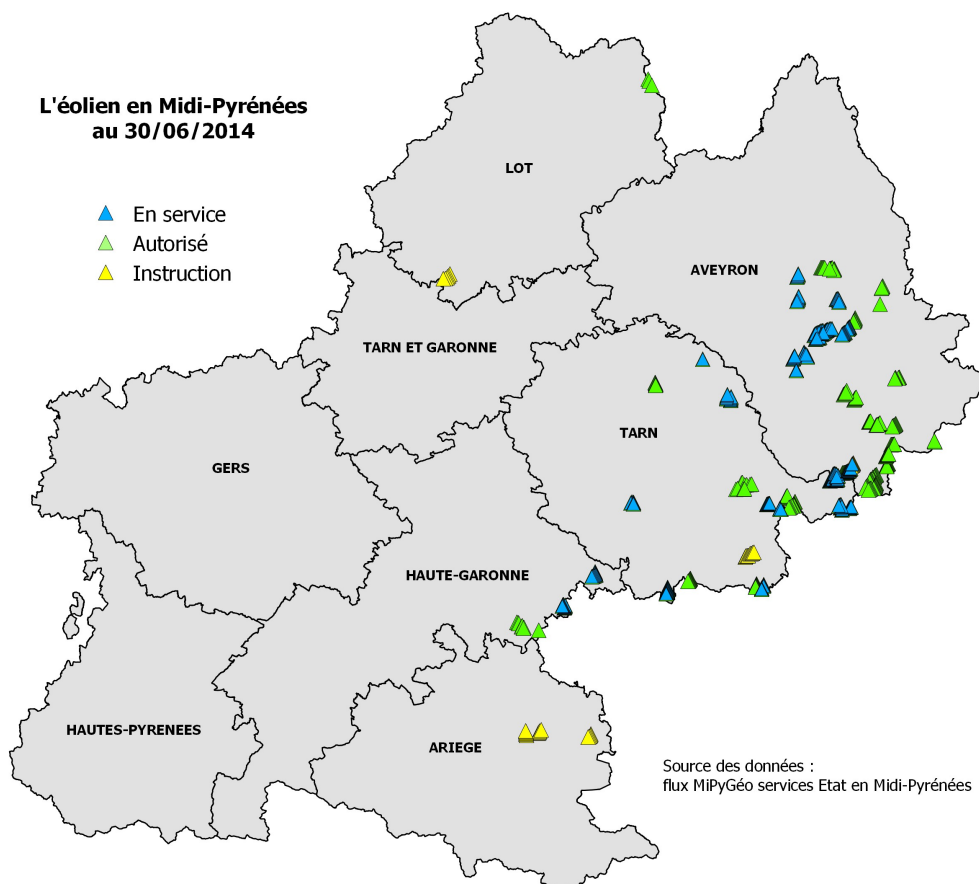
(1) Sources : SOES d'après ERDF, RTE

(2) Sources : DREAL d'après les données des DDT issues des permis de construire

(3) Dont les décisions en recours contentieux

L'éolien en Midi-Pyrénées au 30/06/2014

- ▲ En service
- ▲ Autorisé
- ▲ Instruction



Source des données :
flux MiPyGéo services Etat en Midi-Pyrénées

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN MIDI-PYRÉNÉES

Avec 538 MW en service au 30 juin 2014, Midi-Pyrénées est la troisième région « photovoltaïque », après Provence-Alpes-Côte-d'Azur (724 MW) et Aquitaine (573 MW). Midi-Pyrénées représente 11,3 % de la puissance photovoltaïque raccordée en France (5 095 MW).

Au 30 juin 2014, la Haute-Garonne reste le premier département photovoltaïque de Midi-Pyrénées, avec 118 MW raccordés au réseau. Suivent l'Aveyron avec 101 MW et le Gers avec 96 MW. Plusieurs installations ont été mises en service au deuxième trimestre 2014, dans l'Ariège et la Haute-Garonne.

Le premier tableau détaille la puissance des installations photovoltaïques en Midi-Pyrénées, répartie par département. Il distingue les installations d'une puissance inférieure à 3 kW, c'est-à-dire les installations sur toiture dans le résidentiel, mettant en évidence leur nombre important.

Le second tableau fait le point sur les installations photovoltaïques au sol. Il présente la puissance des installations au sol de Midi-Pyrénées, répartie par département et par niveau d'avancement de la procédure d'urbanisme.

Installations photovoltaïques raccordées en réseau Au 30/06/2014 ⁽¹⁾

	Totalité des installations		dont installations de puissance ≤ 3kW	
	nombre	puissance	nombre	puissance
Ariège	1 485	36 MW	969	3 MW
Aveyron	2 644	101 MW	1 355	4 MW
Haute-Garonne	7 780	118 MW	6 435	18 MW
Gers	2 228	96 MW	1 398	4 MW
Lot	1 114	39 MW	730	2 MW
Hautes-Pyrénées	1 293	22 MW	936	3 MW
Tarn	3 600	82 MW	2 377	7 MW
Tarn-et-Garonne	1 765	45 MW	1 284	4 MW
TOTAL	21 909	538 MW	15 484	43 MW

Sources : SOeS d'après ERDF, RTE

(1) Ces résultats provisoires sont amenés à être révisés lors des trimestres suivants.

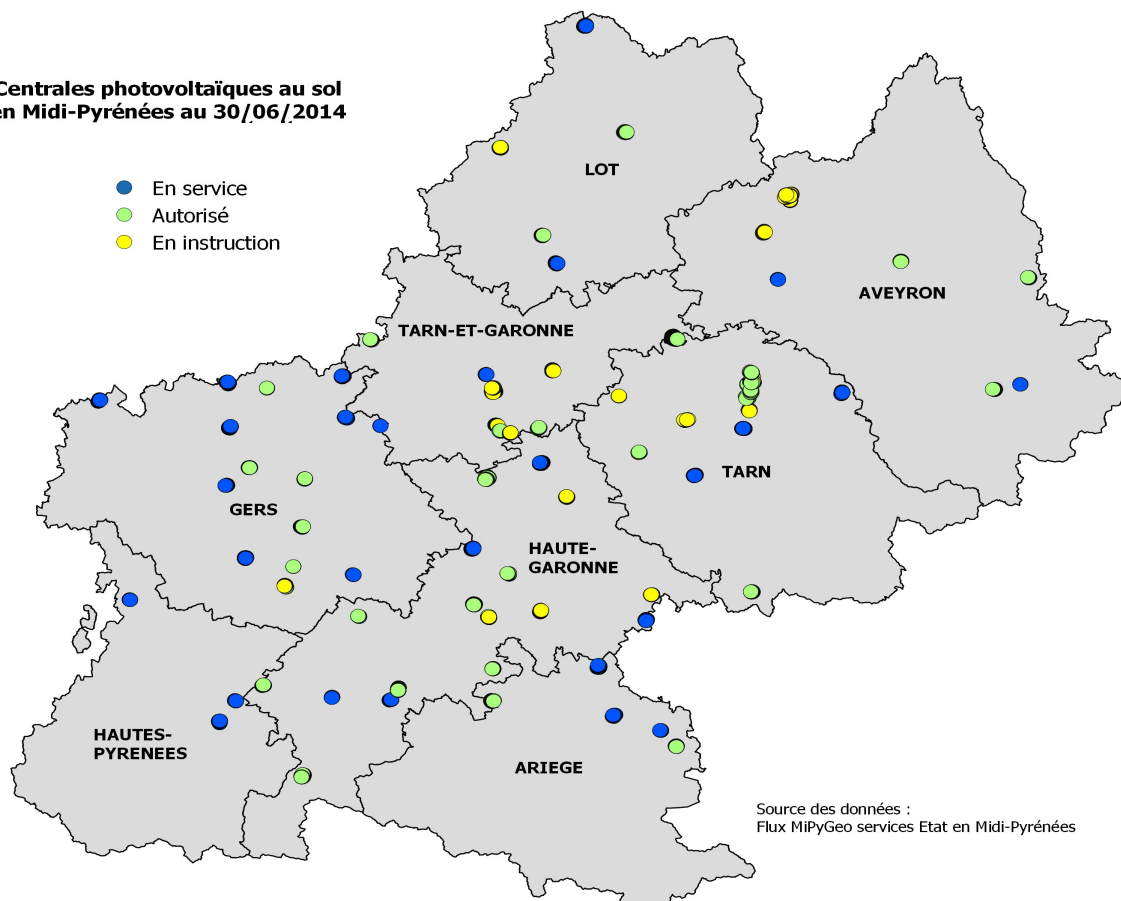
Centrales photovoltaïques au sol en Midi-Pyrénées

	En Service	Autorisé	En instruction
	Au 30/06/2014	Au 30/06/2014	au 30/06/2014
Ariège	10,7 MW	13,4 MW	
Aveyron	1,4 MW	12,2 MW	22,2 MW
Haute-Garonne	35,9 MW	53,8 MW	15,7 MW
Gers	52,2 MW	9,5 MW	7,3 MW
Lot	19,1 MW	4,2 MW	4,5 MW
Hautes-Pyrénées	10,0 MW		
Tarn	11,5 MW	43,3 MW	25,3 MW
Tarn-et-Garonne	1,0 MW	27,1 MW	30,4 MW
TOTAL	142 MW	164 MW	105 MW

Sources : DREAL d'après les données des DDT

Centrales photovoltaïques au sol en Midi-Pyrénées au 30/06/2014

- En service
- Autorisé
- En instruction



Source des données :
Flux MiPyGeo services Etat en Midi-Pyrénées

Actualités

La transition énergétique pour la croissance verte

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a présenté, jeudi 4 septembre, les actions pour la croissance verte.

Concernant les énergies renouvelables Ségolène Royal a notamment annoncé le lancement d'un appel à projets pour le développement de 1 500 installations de méthanisation en 3 ans réparties dans les territoires ruraux. L'appel à projet sera clôturé le 4 septembre 2017.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉATION DE LA CROISSANCE VERTE** [Formulaire de demande d'informations](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Formulaire-de-demande-d-informations)
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Appel-a-projets-pour-le.html>
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-transition-ecologique-.html>

Rencontres nationales sur le biogaz

La deuxième édition des Rencontres nationales sur le biogaz se déroulera du 19 au 21 novembre 2014 à l'Hôtel de Région. Inscription sur :

<http://www.midipyrenees.fr/Rencontres-nationales-sur-le-Biogaz-2eme-edition>



Premier dossier soumis à l'autorisation unique

Le premier dossier de demande d'autorisation unique a été déposé, cet été, dans les Hautes-Pyrénées, pour une installation de méthanisation. D'autres projets, tant méthanisation qu'éolien, vont être déposés prochainement et bénéficieront de cette simplification administrative.



Sur la base d'un dossier unique, le Préfet de département délivre une autorisation unique qui vaut permis de construire, autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour l'environnement, autorisation de défrichement, dérogation « espèces protégées », autorisation de produire de l'électricité.

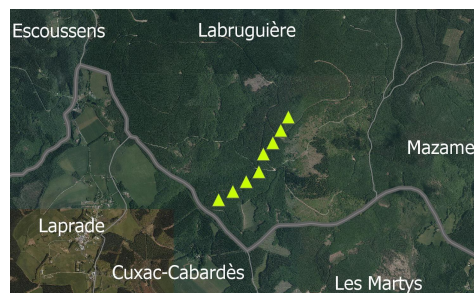
Cette expérimentation concerne les éoliennes et les installations de méthanisation soumises à autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE), et a démarré le 5 mai 2014. Cette mesure de simplification est expérimentée pour une durée de trois ans, dans sept régions, dont la région Midi-Pyrénées.

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/une-autorisation-unique-pour-les-a10140.html>

Autorisation de la centrale éolienne de Labruguière (81)

La préfète du Tarn a délivré le permis de construire du parc éolien de Labruguière le 5 mai 2014. Ce parc éolien comprendra huit éoliennes de 2,3 MW, soit une centrale de 18,4 MW.

<http://www.mipygeo.fr>



Mise en service de la centrale photovoltaïque de Besset (09)

En Ariège, la centrale photovoltaïque de Besset a été mise en service. Il s'agit d'une centrale au sol constituée de panneaux fixes, d'une puissance de 2,2 MW. Cette centrale a été retenue à l'appel d'offre national de 2011.

<http://www.mipygeo.fr>

Mise en service de la centrale photovoltaïque de Fontenilles (31)

En Haute-Garonne, la centrale photovoltaïque de Fontenilles a été mise en service. Il s'agit d'une centrale au sol constituée de panneaux fixes, d'une puissance de 5,9 MW.

<http://www.mipygeo.fr>

*DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT MIDI-PYRÉNÉES*

Service Territoire Aménagement
Énergie Logement

Division Énergie

1, rue de la cité administrative,
CS 80 002,
31 074 Toulouse cedex 9

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Hubert FERRY-WILCZEK

RÉDACTEUR (S):

DREAL/STAEL/Division Énergie :
Emeline SEYER

emeline.seyer@developpement-durable.gouv.fr

RÉALISATION :

DREAL/STAEL/Division Énergie

Édition : septembre 2014

ISSN : 2274-7826